

Médecine occidentale – médecine chinoise: quelle complémentarité?

Dr Bertrand Graz, médecin agréé de l'Unité de recherche et d'enseignement sur les médecines complémentaires, CHUV

Dr Fabrice Jordan, médecin FMH médecine interne générale, acupuncture ASA

Conférence de lundi 10 septembre 2012, Chalais, salle communale

Après avoir exclu les médecines complémentaires de l'assurance maladie de base en 1999, le Parlement fédéral a décidé de les réintégrer en 2012, mais pour une période de cinq ans. Soit le temps pour les instituts universitaires d'étudier les principales d'entre elles et de fournir un avis fondé sur leur utilité dans le traitement des maladies.

Bertrand Graz, qui participe à l'Institut de recherche sur les médecines complémentaires de l'Université de Lausanne, précise d'emblée que les médecines alternatives ne se limitent pas aux cinq disciplines retenues par la Confédération. Il y en a au total environ 300, dont 25 paraissent constituer le noyau dur.

La recherche les distingue en fonction de leurs modes particuliers d'intervention: médecines traditionnelles globales (chinoise et indienne), médecine manuelle (massage et ostéopathie), médecine mentale (biofeed, méditation, etc.), médecine médicamenteuse (phytothérapie et homéopathie), médecines dites naturelles (naturopathie et anthroposophie), médecine de diagnostic (iridologie), etc.

La médecine occidentale a intégré, sans que le public en prenne conscience, un certain nombre d'acquis des médecines complémentaires. Il ne s'agit donc pas d'une "terra incognita". La morphine ou la quinine, par exemple, ont été empruntées à des pratiques tierces, tandis que les molécules actives des plantes sont présentes dans un grand nombre de médicaments. Les exercices de tai-chi sont déjà recommandés par de nombreux médecins pour atténuer les effets du parkinson.

Selon les études actuelles, près de la moitié des Suisses ont eu recours, une fois au moins, aux médecines complémentaires. Il est généralement admis que 20% des malades les sollicitent de manière régulière. Les chercheurs s'étonnent cependant de constater que les patients recourent plus souvent à des médecines partielles, comme l'homéopathie, qu'à des médecines globales comme la médecine chinoise ou indienne (ayurveda).

Le Dr Graz considère qu'il est indispensable de poursuivre l'étude des médecines complémentaires pour déterminer leurs apports possibles à la prévention et au traitement des maladies. Ces connaissances doivent intégrer au cursus d'études des médecins occidentaux afin qu'ils puissent solliciter des spécialistes tiers dans diverses situations particulières. Il ne s'agit pas d'apprendre de nouvelles disciplines, mais de se familiariser avec l'aide subsidiaire qu'elles sont en mesure de fournir.

Fabrice Jordan met en évidence les différences fondamentales entre médecine occidentale et médecine chinoise. La première s'occupe de l'individu malade et soigne principalement les troubles organiques; la deuxième intervient en amont et en aval de la maladie; elle a une vision systémique de la santé. Elle soigne principalement les troubles fonctionnels.

Il y a donc d'emblée une différence de philosophie entre les deux pratiques. La médecine occidentale a une approche rationaliste qui consiste à établir une causalité immédiate entre un dysfonctionnement et sa cause; la médecine chinoise envisage l'humain comme un macrocosme dans lequel interviennent des forces complexes.

Le souci d'agir en amont de la maladie revêt une importance majeure dans le système chinois de la santé. Il s'agit de prévenir les troubles éventuels par des pratiques ancestrales, notamment les exercices gymniques. Les Chinois disent à ce propos qu'il faut «nourrir la vie».

Le Dr Jordan, qui a pratiqué la médecine occidentale et a notamment une expérience d'urgentiste dans son parcours professionnel, insiste sur la nécessité d'exploiter simultanément les deux types de médecine pour bénéficier de leurs bienfaits respectifs.

<http://www.projetsante.ch>